

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 SEPTEMBRE 2018

Le dix huit septembre deux mil dix-huit à vingt heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Michel GENTIT, Maire.

Appel des Maire, Adjointes et Conseillers Municipaux.

Etaient présents :

Mme FREI, Mr BELLE, Mme ALLARD, Mme DABADIE,
Mr LEDUC, Mr LIROT, Mr CAVAGNE, Mme BIT, Mr METZLAFF, Mme ROLLAND,
Mme TROUILLET, Mme BELLE, Mr RETUREAU, Mr FUSTIER,

Etaient absents :

Mr FEUGIER, Mr MANOUVRIER, Mme GAILLIARD, Mme FOMBARON

Pouvoirs (4) :

Mr FEUGIER Thierry → Mr GENTIT Michel
Mr MANOUVRIER Jean Louis → Mr LIROT Gilbert
Mme GAILLIARD Martine → Mr RETUREAU Gilles
Mme FOMBARON Cécile → Mme DABADIE Marie Jeanne

Secrétaire de séance : Mme ALLARD Nelly

Date de la Convocation : 12 Septembre 2018

I/ Attribution des Lots n° 7 (Façades) et n° 16 (serrure scénique, scène escamotable, tenture) pour la construction d'une salle multi activité et aménagement des espaces publics attenants

Le Maire rappelle que les lots n° 7 et 16 ont fait l'objet d'une nouvelle consultation en appel d'offres ouvert le 13 juillet 2018, ces lots n'ayant pas honorés lors l'attribution des autres lots le 24 juillet dernier.

Le Maire énumère par lot le nombre d'entreprises qui ont postulé, indique l'entreprise retenue en précisant le montant du marché pour chacune d'elle.

Voté à l'unanimité

II / SEDI : Demande de financement pour les travaux d'éclairage public rue des Roses et de l'Aménagement de la place da la mairie en lien avec la création d'une salle multi activités

Le SEDI finance les travaux d'éclairage public au titre du retour de redevance R2.

Le Maire propose que la commune sollicite une subvention auprès du SEDI pour les travaux dont le montant s'élève à 56 142€ HT.

Voté à l'unanimité

III/ SEDI : Rue des Roses Travaux sur réseaux de distribution d'électricité et Telecom

Dans le cadre du projet de la construction de la salle multi-activités et de l'aménagement des espaces extérieurs, la commune avait sollicité le SEDI pour les travaux d'enfouissement des lignes France Télécom et des lignes électriques sur la totalité de la rue des Roses. Une pré-étude avait été présentée en conseil municipal en février avec une contribution de la Commune de 6 016€ pour l'enfouissement des lignes électriques pour un montant de travaux de 65 560€ et de 18 606€ pour l'enfouissement des lignes France Telecom pour un montant de travaux de 20 053€.

Après étude définitive, le plan de financement s'établit ainsi

- 10 510€ de participation pour l'électricité pour un montant de 76 345€
- 14 425€ de participation pour le téléphone pour un montant de 18 916€

Soit une plus value de 313€

Vote à l'unanimité

IV/ Acquisition terrain à Mr Michallat et Mme Bonnet le long de la Route des Géraniums

Max Belle, adjoint à l'urbanisme informe le conseil municipal de la nécessité d'acquérir une bande de terrain de 188m² appartenant à Mr Michallat et Mme Bonnet dans le cadre de la continuité des pistes « mode doux ». Cette acquisition aura lieu au prix de 1,20€ le m² soit 225,60€. Une indemnité d'éviction sera versée par la commune au fermier Mr Mathieu Richard au prix de 0,45€ le m² soit 84,60€

Voté à l'unanimité

V/ Acquisition terrain à Mme Jamme le long de la Route des Géraniums

Max Belle, adjoint à l'urbanisme informe le conseil municipal de la nécessité d'acquérir une bande de terrain de 222m² appartenant à Mme Jamme dans le cadre de la continuité de la piste « mode doux ». Cette acquisition aura lieu au prix de 1,20€ le m² soit 266,40€. Une indemnité d'éviction sera versée par la commune au fermier Mr Brun David au prix de 0,45€ le m² soit 99,90€

Voté à l'unanimité

VI/ Convention avec SNCF Réseau pour la remise de l'ouvrage d'art construit et d'une section de route communale lors des travaux d'électrification du sillon alpin Sud

Le Maire informe que suite aux travaux d'électrification de la ligne SNCF, il y a lieu d'établir une convention entre SNCF Réseau et la Commune pour la gestion des parties du pont situé route de la Chainée.

Voté à l'unanimité

VII/ Convention avec la société GRAFS mandaté par l'AREA pour la gestion et l'entretien sur l'ouvrage d'art de l'autoroute de l'AREA

Le Maire informe que la société GRAFS a été mandatée pour établir une convention entre la société AREA et la Commune pour la gestion et l'entretien des parties des deux ponts situés sur la commune dont la mise en service est ancienne, sachant qu'il s'agit d'une simple régularisation administrative.

Voté à l'unanimité

VIII/ Délégation du Droit de Prémption Urbain (D.P.U)

La Communauté de communes ayant la compétence en matière de création, d'aménagement, d'entretien et de gestion des Zones d'Activité Economique (Z.A.E) a sollicité auprès des communes la délégation du Droit de Prémption Urbain. Afin que Saint Marcellin Vercors Isère Communauté puisse exercer pleinement sa compétence en matière de gestion des ZAE, il y a lieu que le conseil municipal se prononce.

Voté à l'unanimité.

Gilbert Lirot s'interroge sur l'identification des parcelles sur le plan. Cette interrogation sera soulevée au service Développement Economique.

IX/ Subvention exceptionnelle sollicitée par l'AS VER-SAU

Marie Hélène Frei, adjointe à la vie associative rappelle qu'une subvention de 3 000€ avait été attribuée à l'AS VER-SAU.

Suite à la montée de l'équipe 1 au niveau régional, les déplacements étant plus éloignés, le club envisage la location de minibus et souhaiterait acquérir des magnets aux logos des deux communes. Pour ce faire, le club sollicite une subvention exceptionnelle de 600€.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, par 9 Abstentions, 6 Pour et 4 Contre demande que cette subvention soit accordée sous réserve d'un justificatif d'une facture.

X/ Désignation des représentants aux commissions Gouvernance et Mobilité-Transport à la Communauté de Communes Saint Marcellin Vercors Isère

Suite à la création de ces deux nouvelles commissions, il y a lieu de désigner deux représentants (un titulaire, un suppléant) par commission.

Commission Gouvernance : Titulaire : Jean François Leduc / Suppléant : Michel Gentit

Commission Mobilité : Titulaire : Marie Jeanne Dabadie / Suppléante : Marie Hélène Frei

INFORMATIONS DIVERSES

Travaux sur la RD 32 :

Le Maire informe l'assemblée de la rencontre qui s'est tenue en mairie avec Bernard Perazio et le service Aménagement du Département à propos des travaux de réfection de la voirie, de l'aménagement d'une piste piéton entre le PN 54 et le carrefour de la rue des Lavandes. Ces travaux sont envisagés au printemps 2019. A cette occasion, la commune a sollicité auprès du Président du Conseil Départemental la mise en place d'un feu tricolore pour sécuriser ce carrefour.

Rentrée scolaire

Marie Jeanne Dabadie fait le point sur la rentrée scolaire. La rentrée s'est bien passée, 166 enfants ont été scolarisés.

Dates prévisionnelles des prochains conseils municipaux

6 Novembre puis 11 Décembre

La séance est levée à 21h20

La secrétaire de séance,
Nelly ALLARD,



Le Maire,
Michel GENTIT,




